

LES DIPLÔMES DU BACCALAURÉAT

2025-2026
SONT DISPONIBLES AU

 **Secrétariat de la Proviseure Adjointe**



HORAIRES :



1 seule personne

Lundi	8h – 10h50 / 12h30 – 16h45
Mardi	8h – 10h50 / 12h30 – 16h45
Mercredi	8h – 11h45
Jeudi	8h – 10h50 / 12h30 – 16h45
Vendredi	8h – 10h50 / 12h30 – 16h00



Lundi 21 décembre 2026 de 8h30 – 10h50 / 12h30 – 15h00

Mardi 22 décembre 2026 de 8h30 – 10h50 / 12h30 – 15h00



En application de la réglementation en vigueur, les candidats devront se présenter **eux-mêmes pour retirer leur diplôme** munis d'une pièce d'identité avec **photographie récente**.

Toutefois, et à titre exceptionnel, le diplôme pourra être délivré à un membre de la famille du candidat, sur présentation **d'une procuration** (disponible au secrétariat) accompagnée **obligatoirement du livret de famille**, de la pièce d'identité du mandant et de la pièce d'identité du mandataire.

Ensemble, vers la réussite